

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2014

MODERNISATION ET SIMPLIFICATION DU DROIT DANS LES DOMAINES DE LA
JUSTICE ET DES AFFAIRES INTÉRIEURES - (N° 1729)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL44

présenté par
Mme Capdevielle, rapporteure

ARTICLE 9

À l'alinéa 50, supprimer les mots : « du 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.